

## Un peu d'histoire

**1957:** présence dans le canton de l'AREJI (Association Romande des Éducateurs de Jeunes Inadaptés)

**1972:** présence dans le canton de l'ARTES (Association Romande des Travailleurs de l'Éducation Spécialisée), à cette époque constituée en sous-groupes : *A:* éducateurs d'internat; *B:* éducateurs d'externat; *C:* directeurs d'institutions; *D:* maîtres socio-professionnels

**1977:** les directeurs d'institutions quittent l'ARTES et créent l'ANDIE ; la section cantonale de l'ARTES devient ANTES, puis le groupe D crée l'ARMaSP (Association Romande des Maîtres Socio-Professionnels).

**2006:** création de l'ANCIS (Association Neuchâteloise des Cadres des Institutions Spécialisées)

**2007:** l'ARMaSP se dissout et rejoint l'ANTES à la suite de la création d'Avenir social.

**2024:** L'ANTES compte plus de 110 membres.

### Secrétariat:

Patricia Jaquet  
Montagne 21  
2300 La Chaux-de-Fonds  
secretariat@ne-antes.ch



**Site:** [www.ne-antes.ch](http://www.ne-antes.ch)

Vous trouverez sur le site les dates, horaires et lieux des prochains comités. Contactez-nous pour savoir quels sont les autres membres de l'ANTES qui travaillent dans votre établissement.

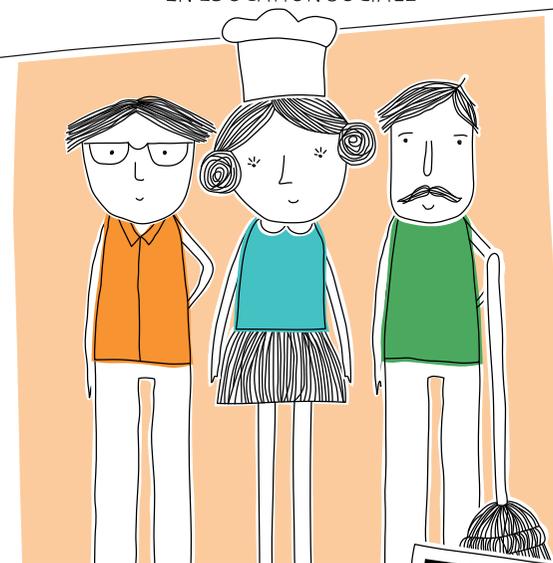
*Votre adhésion est importante:* elle permet à l'ANTES d'avoir un impact certain dans les relations et négociations que nous menons avec l'État et les associations partenaires. Soyez les bienvenu-e-s !

Edition 2024

POUR DÉFENDRE  
POUR PROTÉGER  
POUR INFORMER  
POUR FORMER



ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DES TRAVAILLEUR·SE·S  
EN ÉDUCATION SOCIALE



POUR TOUT·E SALARIÉ·E  
DES INSTITUTIONS NEUCHÂTELOISES  
MEMBRES DE LA CCT-ES



SCANNEZ-MOI !

## LANTES c'est ...

Une association professionnelle qui regroupe les travailleur·euse·s des établissements spécialisés neuchâtelois : éducateur·trice·s, maître·esse·s socio-professionnel·le·s (MSP), intervenant·e·s en protection de l'enfant (IPE).

Cependant, notre association est ouverte à toute personne qui travaille dans les établissements spécialisés, quelle que soit sa profession (veilleur·euse, personnel administratif et de maison, etc.).

L'ANTES a participé à la rédaction de la CCT-ES et en est la principale signataire pour le côté « employé·e·s ».

Elle a pour but de défendre et de promouvoir l'éthique et la déontologie des professions sociales, auprès de ses membres, de la population et devant nos instances politiques.

L'association s'efforce aussi de répondre aux attentes personnalisées des membres qui en font la demande. En cas de difficultés ou de litige professionnel, l'ANTES peut faire appel à un·e juriste et participer financièrement.

L'ANTES organise des cours et conférences gratuits pour les membres. Elle offre un soutien financier à la formation.

Elle se réunit en Comité et groupes d'étude spécifiques, tient une assemblée générale par an et participe à des débats romands ou nationaux au sujet de nos professions.

Les comités, ouverts à chacun·e, se tiennent environ un lundi matin par mois (voir dates sur le site).

## Engagements et mandats

### Bureau professionnel:

- CPPC
- Commission faîtière: organe décisionnel de la CCT-ES, description et évaluation des fonctions
- Secrétariat général

### Actions ponctuelles:

- Journées de formation ANTES
- Aide aux membres
- Manifestations diverses
- Soutien financier à la formation



### Relations avec d'autres associations cantonales:

ANMEA  
ANCIS – ASI – SSP – SYNA  
PSDMD – AFNJ

### Commissions de travail et partenariats ponctuels:

- Commission tripartite romande
- Commission formations
- Avenir Social
- Presse et médias
- OrTra santé-social Neuchâtel